

186a. Etat montrant:—

1. A-t-on pris quelque mesure, depuis la dernière session, afin de donner suite aux recommandations du comité des Affaires des anciens combattants demandant la reconnaissance entière et un statut légal pour les pompiers qui, au cours de la dernière guerre, se sont enrôlés pour le service actif dans les forces armées d'outre-mer?

2. Quelle mesure, le cas échéant, le gouvernement a-t-il adoptée à cet égard pour 1947?

186b. Etat montrant:—

1. A-t-on pris quelque mesure, depuis la dernière session, en vue d'accorder la Médaille des volontaires aux membres du Corps des pompiers canadiens outre-mer?

2. A-t-on pris d'autres mesures en vue de leur accorder l'égalité de statut comme on l'a fait à ceux qui ont servi dans les forces au cours de la dernière guerre?

187. Etat montrant:—

1. Quel prix le Canada a-t-il payé au gouvernement des Etats-Unis pour les établissements militaires *a*) à Le Pas (Manitoba), *b*) à Churchill, *c*) dans l'île de Baffin et *d*) dans l'île de Southampton?

2. Combien la Corporation des biens de guerre a-t-elle réalisé sur la vente des bâtiments et du matériel à chacun des établissements précités?

188. Etat montrant:—

1. Combien de civils employés par le gouvernement ont été congédiés, dans la ville de Halifax, depuis le 1er janvier 1947 jusqu'à date: *a*) dans le service naval (à l'arsenal maritime de Sa Majesté); *b*) dans les services de l'armée; *c*) dans les services du corps d'aviation royal canadien; *d*) au ministère des Affaires des anciens combattants (à l'hôpital de Camp Hill)?

2. Quelle était la raison de ces renvois?

3. A-t-on pris des mesures semblables dans les autres districts militaires dans tout le Canada?

188a. Etat montrant:—Copie de toute correspondance échangée, depuis le 15 janvier 1947 jusqu'à date, entre le ministre de la Défense nationale ou les fonctionnaires de ce ministère et toute autre personne, relativement au projet de congédiement des employés civils de l'arsenal maritime de Sa Majesté à Halifax.

189. Etat montrant:—

1. Le tarif de préférence britannique à l'égard du sucre des Antilles anglaises est-il encore en vigueur?

2. Sinon, quand a-t-il été aboli ou suspendu?

3. A-t-il été aboli ou suspendu avec l'approbation et le consentement des Antilles anglaises ou à la suite d'entente spéciale avec le gouvernement du Royaume-Uni?

4. A-t-on fixé une date pour la restauration de ce tarif de préférence?

189a. Etat montrant:—

1. Au cours de chaque année, de 1941 à 1947 inclusivement, quel a été: (i) le coût moyen, par cent livres, payé pour le contrôle du sucre ou par le régisseur du sucre, pour le sucre brut, f. à b. *a*) à Cuba, *b*) à Saint-Domingue, *c*) dans les Antilles anglaises, *d*) dans les autres possessions britanniques; (ii) le coût de ce sucre déchargé dans le port de Saint-Jean, Montréal et Vancouver?

2. Quel était le coût du transport, par cent livres, au cours de chacune des années, *a*) de Cuba, *b*) de Saint-Domingue, *c*) des Antilles anglaises, *d*) des autres possessions britanniques, à chacun des ports ci-haut mentionnés?